

Table - ronde interdisciplinaire NORME

2018/2019
Inter+sections

La norme est ce qui donne la direction, mais aussi ce qui révèle une direction, un état régulier. La première, qui dit ce qui doit avoir lieu, s'impose de l'extérieur. Elle s'oppose à la seconde, que, comme la norme biologique, se dégage de l'observation et s'impose ainsi d'elle-même.

La distinction n'est pas toujours aussi nette. Ainsi, une norme grammaticale, imposée suivant un critère de valeur, provient d'un usage spontané de la langue avant de devenir une norme. Cela n'efface pas la différence fondamentale entre les normes imposées – les lois humaines – et celles qui se dégagent des faits – les lois de la nature. Le respect et la transgression, inhérentes aux premières, sont impensables vis-à-vis des secondes.

Comment ces distinctions et articulations se manifestent-elles dans les différents domaines de la connaissance et de l'action ? Quand la norme se rapproche-t-elle ou s'identifie-t-elle à la loi, à la règle, au précepte, au canon, à l'étalon ? Quand s'en distingue-t-elle ? Comment les disciplines établissent-elles le rapport entre la norme et la théorie ? Les présentations et les débats de cette table-ronde permettront de donner quelques réponses à ces questions.

ENTRÉE LIBRE

3 avril 2019
14h00 à 18h00

*Aix-en-Provence,
Faculté de Droit et Science Politique,
Schuman,
Salle des Actes*

Participants :

- Jean-Yves Chérot, *droit*
- Laure Verdon, *histoire*
- Pierre Livet, *philosophie*
- Jean Gaudart, *épidémiologie*
- Odina Benoist, *anthropologie*
- Thierry Masson, *métrologie*

Offre de formation du Collège Doctoral
Inscription doctorants
via leur espace personnel ADUM
Renseignements : Odina Benoist
odina.benoist@univ-amu.fr - 06 88 32 24 12

Fondement interdisciplinaire de droit et de science politique - Salle des Actes
Cherchez-moi, n'oubliez pas